

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : EUR 61/007/2008 – ÉFAI
18 décembre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 99/08 (EUR 61/002/2008, 16 avril 2008) et ses mises à jour (EUR 61/003/2008, 4 juin 2008, et EUR 61/006/2008, 13 octobre 2008) – Inquiétudes pour la santé / Craintes d'emprisonnement pour raisons d'opinion

TURKMÉNISTAN

Valeri Pal (h), 60 ans

Valeri Pal a été libéré le 7 décembre de la prison où il était incarcéré dans la ville de Mary. Il figurait parmi 390 prisonniers qui ont bénéficié d'une grâce présidentielle octroyée avant la Fête de la Neutralité, fête nationale célébrée le 12 décembre.

Valeri Pal a été arrêté dans la soirée du 21 février par des policiers à Turkmenbachi, ville portuaire située au bord de la mer Caspienne, où il a travaillé la majeure partie de sa carrière dans une raffinerie de pétrole. La police a déclaré qu'il était en garde à vue pour avoir commis des vols sur son lieu de travail en 2004.

Le 13 mai, le tribunal municipal de Turkmenbachi a déclaré Valeri Pal coupable de plusieurs infractions, dont « *détournement de fonds* », « *abus de pouvoir* » et contrefaçon, et l'a condamné à douze ans d'emprisonnement. Les défenseurs de Valeri Pal pensent que les plaintes déposées contre lui ont été fabriquées de toutes pièces, en représailles contre les activités qu'il menait pacifiquement en tant que militant social, notamment en participant à des manifestations contre le changement du nom de sa ville, en aidant ses concitoyens confrontés à divers problèmes sociaux et en faisant bénéficier d'autres militants et défenseurs des droits humains de ses connaissances en informatique.

Valeri Pal et sa famille ont demandé que leurs remerciements soient transmis à toutes les personnes qui ont fait campagne pour sa libération.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.